

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 MARS 2023 à 18 HEURES 30**

Le mardi deux mille vingt-trois le MERCREDI 15 MARS à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

Présents : ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, MACHUROT Suzy, BOURGEOIS Gérard, JEAN Marylène, JAUMOTTE Ghyslaine, CROSET Bertrand, LAZARE Florent
LORENZI Magali, DE LUCA Cécile,

Procurations : JEAN Fabien à MACHUROT Suzy, BLAISE Marine à CROSET Bertrand,
GAGNAIRE Serge à ROUET Frédéric, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe à
LORENZI Magali, FABRE Isabelle à JEAN Marylène

Absents :

Secrétaire : MACHUROT Suzy

DELIBERATIONS

N°1 ó Approbation du Compte de Gestion 2022 Budget Principal

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Carpentras. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 2 ó Approbation du Compte Administratif 2022 du Budget Principal

Président de séance : Jean-Marie TORELLI, Adjoint

Résultat de clôture :

- Section de fonctionnement excédent de 682 667.61 euros
- Section d'investissement excédent de 312 039.25 euros
- Reste à réaliser dépenses d'investissement 458 945.00 euros
- Reste à réaliser recettes d'investissement 258 680 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 3 ó Affectation du résultat 2022 Budget Principal

Pas d'affectation

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N°4 ó Approbation du Compte de Gestion 2022 Budget annexe Station-Service
Communale**

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Carpentras. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 5 ó Approbation du Compte Administratif 2022 du Budget Annexe Station-Service
Communale**

Président de séance : Jean Marie TORELLI, Adjoint

Résultat de Clôture :

-Section de fonctionnement excédent de 30 987.03 euros
-Section d'investissement déficit de 15 629.77 euros
Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 6 ó Affectation du résultat Budget Annexe Station-Service Communale

Aucun besoin de couverture d'investissement. Il n'est pas nécessaire d'affecter de somme au compte 1068

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°7 ó Approbation du Compte de Gestion 2022 Budget annexe Camping Piscine

Le Compte de Gestion a été établi par la Trésorerie de Carpentras. Il n'appelle ni observation ni réserve, les comptes étant en parfaite concordance avec ceux visés par l'ordonnateur.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 8 ó Approbation du Compte Administratif 2022 du Budget Annexe Camping Piscine

Président de séance : Jean Marie TORELLI, Adjoint

Résultat de Clôture :

-Section de fonctionnement excédent de 77 126.42 euros

-Section d'investissement déficit de 7 581.25 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 9 ó Affectation du résultat Budget Annexe Camping Piscine

Affectation de 7581.25 euros au compte 1068 : excédent de fonctionnement pour financer une partie de l'investissement de 2023

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° 10 ó Désignation d'un référent déontologue

Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l'Élu. Ce référent doit être désigné avant le 1^{er} juin 2023.

Monsieur Jean-Pierre MAISONNEUVE est désigné référent déontologue

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°11 ó Demande de subvention au titre de la DETR 2023 pour les travaux de mise en accessibilité de l'Église

Le montant total des travaux s'élève à 100 609.50 euros H.T.

Le montant sollicité à hauteur de 50% s'élève à 50 304.75 euros

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 15 mars 2023

Le Maire,
Frédéric ROUET